

Flash Grandes Cultures Alsace

[Voir la version en ligne](#)



Flash n°12 du 26 avril 2023

Bonjour,

Dans le cadre de votre adhésion à Mes Services Agricoles Alsace, veuillez trouver ci-dessous le flash "Grandes Cultures" n° 12 élaboré par les conseillers de la Chambre d'agriculture.

SOMMAIRE

COLZA

> Situation et risque sclerotinia

BLÉ TENDRE D'HIVER

> Désherbage

> Maladies : rouille jaune, septoriose

ORGE

> Maladies

AGENDA

Permanences N-TESTER

Agenda

Permanences N-Tester

Apportez 50 maîtres brins et obtenez un conseil pour le 3ème apport d'azote (38,85 € HT/parcelle - gratuit si reliquat réalisé avec la Chambre d'agriculture) :

Les permanences du nord au sud de l'Alsace :

HAGUENAU (nouveau créneau), à l'ADAR de l'Alsace du Nord : jeudi 4 mai de 9h à 12h

OBERNAI, à l'ADAR de la Plaine de l'Ill : mercredi 26 avril de 14h à 16h30

EBERSHEIM au Silo du Comptoir Agricole : mercredi 26 avril de 9h à 12h

SAINTE-CROIX-EN-PLAINE (Chambre d'agriculture) : uniquement sur rendez-vous : 06 08 91 64 67 (François LANNUZEL)

ALTKIRCH à l'ADAR : jeudi 27 avril de 9h à 12h

Colza

Situation et risque sclerotinia

Une majorité des parcelles est entre le stade G1 (chutes des premiers pétales) et le stade G2 (apparition des premières siliques).

Les conditions climatiques humides depuis plusieurs semaines sont favorables à la germination des apothécies qui sont à l'origine de l'émission des spores du sclerotinia. Le risque de contamination est élevé cette année dans les parcelles à risque, d'autant plus que toute la période de floraison du colza a été sous la pluie.

Les parcelles sont considérées à risque lorsqu'elles sont dans au moins une des conditions suivantes :

- fréquence élevée de cultures sensibles au sclerotinia dans la rotation (colza, tournesol, soja, pois...),
- moins de 4 ans depuis le dernier colza sur la parcelle,
- attaques recensées les années précédentes sur la parcelle,
- végétation dense qui maintient l'humidité.

PRÉCONISATIONS

Pour toutes les parcelles à risque, un traitement est recommandé. Les solutions fongicides autorisées sont efficaces si elles sont appliquées préventivement au stade G1.

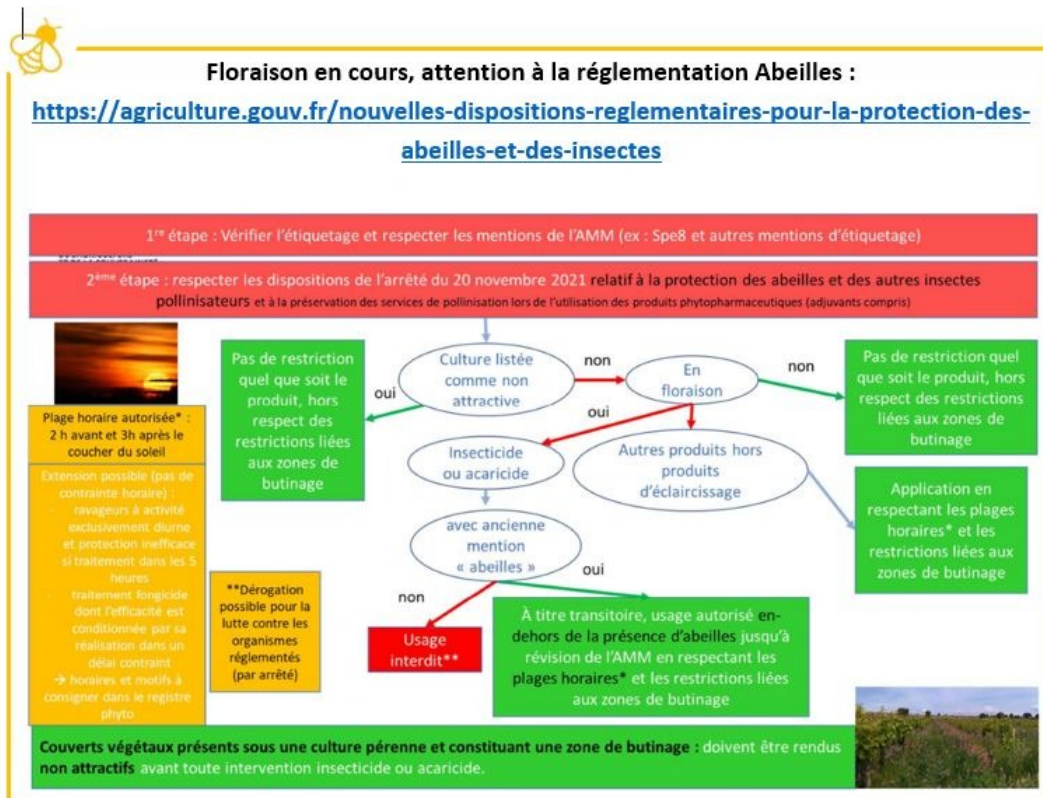
Attention à respecter les conditions d'applications de la réglementation abeilles.

Voici quelques solutions de traitement :

Spécialité commerciale	Matière(s) active(s)	Dose Homologuée	Dose conseillée
AVIATOR XPRO	bixafen 75 g/l + prothioconazole 150 g/l	0,8 l/ha	0,6 à 0,8 l/ha
EFILOR	boscalid 133 g/l + metconazole 60 g/l	1 l/ha	0,8 à 1 l/ha
FILAN SC	boscalid 200g/l + dimoxystrobine 200 g/	0,5 l/ha	0,4 à 0,5 l/ha
JOAO	prothioconazole 250 g/l	0,7 l/ha	0,5 à 0,7 l/ha
RHAPSODY + PROPULSE (Biocontrôle + ½ fongicide)	Bacillus subtilis + fluopyram 125 g/l + prothioconazole 125 g/l		2 l/ha + 0,5 l/ha

Abeilles

Traitement en absence d'abeilles dans la parcelle. La période autorisée pendant la floraison (période s'étendant de l'ouverture des premières fleurs à la chute des pétales des dernières fleurs) est restreinte : **deux heures avant le coucher du soleil**, défini par l'éphéméride, **et trois heures après**.



Les dispositions réglementaires relatives à la protection des pollinisateurs lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

Questions
Réponses

La FAQ officielle du gouvernement

La liste officielle des plantes non attractives

Abeilles sauvages : note nationale biodiversité

Blé

Désherbage

Les conditions climatiques annoncées pour les 10 prochains jours prévoient une hausse des températures et seront plus favorables aux applications d'hormones.

Conditions d'application : les applications sont préconisées le matin avec une bonne hygrométrie, les journées où l'on aura au moins 16 à 18°C de température maximale annoncée.

Il faut également que les chardons et les gaillets soient développés et au-dessus de la céréale, de manière à pouvoir les atteindre avec ces produits strictement foliaires.

PRÉCONISATIONS

Produits utilisables jusqu'au stade dernière feuille étalée du blé :

- Sur Gaillets seuls : Hormone STARANE 200 / TOMIGAN 20 0.3 l /ha.
- Sur chardons : Hormone CHARDEX 1 L/ha
- Sur chardons et rumex : Sulfonylurée ALIGATOR/NICANOR 30 g/ha ou ALLIE STAR SX 25 g/ha.

Blé

Septoriose

Dans les secteurs à forte pression, dans lesquels un premier traitement a déjà été réalisé, un relais fongicide pourra être nécessaire dans 15 jours à 3 semaines pour assurer une protection sur l'ensemble des feuilles si le risque climatique continue à augmenter.

- Dans les parcelles ayant atteint le stade dernière feuille étalée et ayant atteint le seuil d'intervention, un traitement pourra être positionné dans les prochains jours.

- Dans les parcelles au stade 3 nœuds- sortie dernière feuille et n'ayant pas encore atteint le seuil d'intervention, on pourra attendre une dizaine de jours avant toute intervention.

Règle de décision

A partir du stade dernière feuille pointante, observez la F3 déployée (3ème feuille du haut de la plante) sur 20 plantes en ne comptant que les feuilles totalement déployées.

- Pour les variétés sensibles : Intervenez si plus de 20 % des feuilles observées présentent des taches de septoriose
- Pour les variétés peu sensibles le seuil de traitement passe à 50 % des feuilles avec présence de taches de septoriose.

PRÉCONISATIONS

Dans la majorité des situations, on ne pourra pas se passer d'une intervention car la pression septoriose est forte.

Exemples de programmes :

Risque agronomique fusariose (cf grille DON)	Sensibilité variétal Septoriose Rouilles	Dernière Feuille Etalée	Début floraison
Fort	Fort	Elatus plus 0,5 à 0,7 l	Kestrel 0,7 à 1 l
		Librax 0,5 à 0,8 l	Prosaro 0,6 à 0,8 l
		Revystar XL 0,5 à 0,75 l	Soleil 1,2 l
Faible à moyen	Fort	Elatus Era 0,7 à 1 l	
		Kardix 0,7 à 0,9 l	
		Librax 0,8 à 1 l	
		Revystar XL 0,75 l	
		Aviator xpro 0,8 l	
		Questar 1 l + Juventus 0,6 l	

Rouille jaune

Cette maladie peut se développer très rapidement, une intervention est déclenchée dès que la présence de premières pustules est constatée dans la parcelle. Les variétés sensibles sont : Nemo, Tenor, RGT Sacramento, Pilier. Les fongicides à base de triazoles : métconazole (Juventus), Tébuconazole (Mayandra). Les traitements contre la septoriose sont aussi efficaces contre les rouilles.



Orge

Maladies

Les orges ont bien avancé en stade. Dans beaucoup de situations la dernière feuille est sortie et étalée. Les barbes commencent à être visibles dans les parcelles les plus précoces. La présence d'helminthosporiose et de rhynchosporiose est régulièrement notée dans notre réseau de suivi.

PRÉCONISATIONS

Un traitement fongicide sera à réaliser à la sortie des barbes (dans les prochains jours). A ce stade, toutes les feuilles sont sorties et doivent donc être protégées contre les maladies, mais aussi contre les grillures polliniques auxquelles l'orge est particulièrement sensible.

Exemple de programme de traitement

- Madison 0,6 à 0,7 l
- Input 0,7 à 0,8 l
- Fandango S 1 à 1,2 l
- Aviator Xpro 0,6 à 0,7 l
- Kardix 0,7 l

Connaissez-vous l'équipe "Grandes cultures" ?

Suivez-nous sur notre page Facebook

Produits cités

Produits	Substances actives
ALLIE STAR SX	222 g/kg tribénuron-méthyle + 111 g/kg metsulfuron-méthyl
AVIATOR XPRO	150 g/l prothioconazole + 75 g/l bixafen
CHARDEX	350 g/l 2,4-mcpa + 35 g/l clopyralid
ELATUS ERA	150 g/l prothioconazole + 75 g/l benzovindiflupyr
ELATUS PLUS	100 g/l benzovindiflupyr
FANDANGO S	100 g/l prothioconazole + 50 g/l fluxastrobine
INPUT	300 g/l spiroxamine + 160 g/l prothioconazole
JUVENTUS	90 g/l metconazole
KARDIX	130 g/l prothioconazole + 65 g/l bixafen + 65 g/l fluopyram
KESTREL	160 g/l prothioconazole + 80 g/l tébuconazole
LIBRAX	62,5 g/l fluxapyroxad + 45 g/l metconazole
MADISON	175 g/l prothioconazole + 88 g/l trifloxystrobine
MAYANDRA	tébuconazole : 200 g/L
NICANOR	20% metsulfuron méthyl
PROSARO	125 g/l prothioconazole + 125 g/l tébuconazole
QUESTAR	50 g/l fempicoxamide
REYSTAR XL	50 g/l fluxapyroxad + 100 g/l méfentrifluconazole
SOLEIL	167 g/l bromuconazole + 107 g/l tébuconazole
STARANE 200, TOMIGAN 20	200 g/l fluoxypyr

ALTERNATIVES

Si aucune alternative à l'utilisation des produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

Rédacteurs :

L'équipe Grandes Cultures

Toute reproduction et diffusion en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable de l'auteur.

www.alsace.chambre-agriculture.fr

Responsable d'équipe :
François LANNUZEL

Chef du service :
Fabien DIGEL

Présidente du service :
Danielle BRAS

Siège et Site du Bas-Rhin
2 rue de Rome
CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 19 17 17
Fax : 03 88 83 30 54

Site du Haut-Rhin
11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE-CROIX-EN-PLAINE
Tél. : 03 89 20 97 00
Fax : 03 89 20 97 01

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi :
8h-12h et 13h-16h30
direction@alsace.chambagri.fr

OPE.COS.ENR 8
Version du 2 juillet 2019
Référence au BSV :
N° 10 du 26 avril 2023

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Cet email a été envoyé à @.

Vous recevez cet email dans le cadre de votre adhésion à Mes Services Agricoles Alsace.

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'email de notre part, [cliquez ici](#).

Attention, ce désabonnement sera valable pour l'ensemble des diffusions de la Chambre d'agriculture Alsace, notamment les flashs techniques (cela n'entraîne pas la radiation à votre adhésion).